

TEXTE ADOPTE n° 743

«*Petite loi*»

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2001-2002

11 décembre 2001

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation du **protocole** à l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la **Fédération de Russie** relatif à la **coopération** dans le domaine de l'**exploration** et de l'**utilisation** de l'espace à **des fins pacifiques** en date du 26 novembre 1996.*

(Texte définitif.)

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi, adopté par le Sénat, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 127, 283 et T.A. 113 (2000-2001).

Assemblée nationale : 3160 et 3438 rect.

Traités et conventions.

Article unique

Est autorisée l'approbation du protocole à l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques en date du 26 novembre 1996, signé à Moscou le 12 janvier 1999, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 11 décembre 2001.

Le Président,
Signé : RAYMOND FORNI.

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 3160.